

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 63 (1918)
Heft: 1

Rubrik: Informations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

un rajeunissement en quelque sorte automatique, puisque l'on était à court de généraux de division et de brigade et qu'il a fallu remédier à cette pénurie au moyen de promotions, parfois temporaires. Mais certains des officiers généraux de la nouvelle fournée étaient des colonels ou des brigadiers près de la limite d'âge, et qu'il n'était guère possible de laisser de côté. Il en résulte que le rajeunissement est loin d'être aussi grand, principalement pour les divisionnaires, que ne le désirait le général Pershing. Mais il y a quelques brigadiers encore assez loin de la cinquantaine ; et un grand nombre de colonels, surtout dans l'armée nationale, sont relativement très jeunes.

* * *

Tel est aussi le cas dans cette 42^e division de la garde nationale qu'à cause de sa composition bigarrée l'on a surnommée la division « Arc-en-Ciel ». C'est au ministre civil de la guerre, M. Baker, qu'est due l'idée de former cette unité à laquelle nous faisions allusion plus haut, et pour laquelle on a fait appel aux meilleures troupes de milices de tous les Etats-Unis. On a soumis cette division à un système d'épuration des plus soignés et le résultat en est qu'il est difficile de trouver, au double point de vue physique et intellectuel, un assemblage de 27 000 officiers et soldats aussi remarquables dans aucune armée du monde. Il va sans dire que ces troupes manquent encore de l'entraînement nécessaire pour le service de guerre actuel, mais elles ont une bonne préparation et, sous la direction de généraux appartenant à l'armée régulière, elles sont évidemment destinées à devenir un corps d'élite.



INFORMATIONS

L'intervention japonaise. — La défection de la Russie semble avoir remis sur le tapis la question de l'intervention japonaise. A vrai dire le problème n'a guère cessé d'être discuté. Mais deux faits primordiaux quoique appartenant à des ordres d'idée très différents paraissent devoir hâter la recherche de la solution.

Ces deux faits considérables sont :

La défaite italienne, conséquence de la défection russe.

Le retour au pouvoir de MM. Clémenceau et Pichon.

M. Stephen Pichon a toujours été un partisan résolu de la participation des armées japonaises à la lutte gigantesque soutenue par les nations libérales.

Il y voyait un surcroît de forces morales et de moyens, susceptibles d'abréger de façon notable la durée de la guerre mondiale.

Ses idées, loin d'avoir subi l'atteinte du temps, ont bien plutôt puisé un regain de force dans les événements militaires et politiques qui se sont déroulés depuis le jour où le Japon est entré dans la lice.

Je ne suis ni qualifié ni compétent pour discuter des tractations qui ont été débattues au cours des pourparlers auxquels a donné lieu le sujet qui nous occupe, pourparlers qui, sans doute, sont activement poursuivis en ce moment.

Admettant donc, comme probable l'intervention des armées japonaises à nos côtés, je veux seulement examiner brièvement le point de vue militaire de la question.

En somme il m'apparaît que tout se ramène à savoir :

1^o Sur quels effectifs pourra porter la coopération japonaise :

2^o Sur quel théâtre d'opérations, ce concours étant possible, est le plus désirable.

3^o Sur quels effectifs peut porter la coopération japonaise ?

L'Empire du Soleil Levant a aujourd'hui une armée qui ne le cède en rien aux plus puissantes armées européennes. Une notable partie de cette armée a fait la guerre de Mandchourie ; une autre plus infime, à la vérité, s'est trouvée au contact même, de notre adversaire principal et l'a vaincu à Kiao-Tchéou.

Enfin l'armée du Japon a, sans nul doute, tiré le plus grand profit aussi bien de nos fautes et de nos erreurs, que de nos travaux et de nos découvertes.

Il est superflu de s'étendre sur les qualités guerrières d'un peuple qui a fait ses preuves. Et pour conclusion on peut hardiment affirmer que, mobilisées à notre profit, les forces militaires du Japon constitueraient un appoint des plus sérieux.

Mais la situation ne se présente plus en cette quatrième année de la lutte comme en fin 1914.

A cette époque, la guerre sous-marine n'en était qu'à ses débuts et la question des transports n'avait pas non plus le caractère d'acuité qu'elle a revêtu depuis.

Il pouvait paraître facile alors, ou simplement possible, de transporter d'Extrême-Orient en Occident la presque totalité des armées japonaises.

Mais la lutte sous-marine a pris un développement infiniment supérieur à toutes les prévisions. Du tonnage en quantité considérable disparaît tous les jours et, en dépit d'efforts acharnés, la flotte commerciale des Alliés est, sinon en décroissance constante, du moins de jour en jour moins apte à faire face à des besoins sans cesse croissants.

Il n'est pas fait mention de la flotte américaine, qui doit se consacrer toute et uniquement aux transports transatlantiques.

Quant à la flotte japonaise qui a beaucoup gagné depuis la guerre, elle doit être encore notoirement insuffisante à assurer à

elle toute seule le transport et le ravitaillement de deux millions d'hommes sur le front occidental.

On peut de même affirmer, quoique la question n'importe plus, l'incapacité du Transsibérien à effectuer la même opération sur le front oriental.

La coalition ententiste, il est douloureux de l'enregistrer, « jouit » à ce point de vue d'une « incapacité physique » manifestement incurable. Il ne peut donc plus être question de demander au Japon le concours global de toutes ses forces militaires (des deux millions d'hommes envisagés plus haut) mais d'une partie seulement de ses forces, dont la détermination est fonction des disponibilités maritimes bien plus que des besoins militaires des Alliés.

Dans ces conditions, sur quel théâtre d'opérations ce concours partiel est-il le plus à souhaiter ?

Pour répondre à la question il suffit d'examiner la situation telle qu'elle se présente sur chacun des fronts de guerre.

Front oriental. — Dans l'état actuel des choses il est difficile d'imaginer une action commune des Russes et des Japonais.

Tout l'Empire des tsars est en dissolution. La République issue de la révolution de mars n'existe plus que de nom. En fait elle n'est plus qu'un chaos dont nul ne peut dire ce qui en sortira.

Déjà au temps où la Russie était un Etat organisé, on n'y eût peut-être pas vu sans déplaisir les adversaires de la veille, remporter les lauriers qu'on était soi-même incapable de cueillir.

Maintenant il n'y a plus de front russe ; il n'y a plus d'armées russes ; mais seulement des cohues de braillards livrés à toutes les passions, susceptibles de toutes les turpitudes.

Il n'y a plus rien à espérer des Russes et de longtemps.

Qu'iraient donc faire au sein de cette anarchie, qu'iraient donc faire « en cette galère » une ou plusieurs armées japonaises ?

Non, le rôle est trop ingrat pour qu'il soit tentant de le tenir.

Il n'y a plus place en Russie pour une intervention japonaise.

Front occidental. — En 1915, en 1916, en 1917 même encore, l'intervention d'une grande masse de réserve japonaise eût été d'un appoint inappréhensible.

Se figure-t-on le résultat produit le soir du 25 septembre 1915 ou le matin du 26, par l'irruption dans la brèche presque intégralement pratiquée, par l'irruption fougueuse d'une dizaine de divisions fraîches, entraînées, ardentes.

Que n'eût-on pu espérer encore en juillet 1916, ou en avril 1917 du concours de deux armées japonaises menant à nos côtés une offensive vigoureuse, déterminée, puissante.

Ce pouvait être enfin la victoire décisive tant cherchée, si ardemment désirée.

Mais ces réserves considérables, bien en mains, cette collaboration intime a manqué, et l'occasion... fugitive s'est évanouie.

Evidemment en cette quatrième année de guerre, il ne serait

pas fâcheux d'avoir auprès de nous des Japonais, ne serait-ce que pour relever les braves qui depuis le Grand Jour sont sur la brèche.

Mais encore faudrait-il que soient déjà parmi nous ces frères d'armes.

Car encore une fois le transport en France de grandes forces japonaises de contingents dans la proportion tout au moins où ils peuvent être utiles, est chose maintenant impossible.

Et puis on y est déjà si nombreux sur le front occidental : Français, Anglais, Italiens, Américains venus aussi à la rescoufle, sans compter les Belges et les Portugais, cela fait une véritable « Armée de Babel ».

Une ou plusieurs armées japonaises ne pourraient qu'y accroître la « Confusion des langues », je veux dire les difficultés déjà si grandes du commandement.

Front balkanique. — Dans les Balkans, sur le front communément appelé « Front de Salonique » nous retrouvons le « Salmis » d'armées signalé plus haut.

Les Serbes et les Grecs remplaçant ici les Belges et les Portugais du front français.

Si d'une part nous pouvons appréhender de voir nos adversaires se renforcer de tout ou partie de leurs divisions du front roumain, nous sommes par contre fondés à espérer, dans un avenir prochain, un concours plus effectif de la part de l'armée grecque régénérée.

Nous pouvons donc selon toutes vraisemblances « tenir le coup »

Y a-t-il lieu alors de souhaiter l'adjonction à l'armée Sarrail de quelques divisions japonaises ?

D'abord l'unité de commandement s'accorderait mal de cet appoint exotique.

Et même avec le concours d'excellentes unités nippones, il est douteux que notre armée d'Orient puisse prétendre à de vastes desseins.

La Macédoine, en plus, est un théâtre d'opérations, à peu près dépourvu actuellement de toute ressource alimentaire, et le ravitaillement des Hellènes est à notre charge aussi bien que celui du corps expéditionnaire.

La lourde tâche qui incombe aux flottes alliées... est-il avantageux de la compliquer encore ? C'est pour le moins douteux, et le front balkanique n'apparaît pas devoir non plus que les précédents se prêter à l'intervention japonaise.

Front de la Turquie d'Asie. — Des trois théâtres d'opérations qu'il comporte l'un s'élimine de lui-même de la discussion. C'est l'Arménien, soumis aux mêmes lois anarchiques, qui régissent, pour l'éteindre, le front oriental.

Reste donc à voir si la Syrie ou la Mésopotamie se prêtent, ou non, à l'intervention japonaise.

A mon humble avis, je crois qu'elle est, ici et là, possible et désirable.

Mais pas seulement sous la forme d'une collaboration plus ou moins importante, plus ou moins intime.

Ce que j'entrevois profitable entre toutes autres conceptions, c'est, ni plus ni moins, la relève définitive et totale par les contingents japonais, des forces qui opèrent actuellement aussi bien en Syrie qu'en Mésopotamie.

La question des transports ne se pose plus ici, avec la même acuité que lorsqu'il s'agissait d'amener sur le front occidental ou macédonien de grosses réserves japonaises.

Le trajet est plus court jusqu'à Suez : il est beaucoup plus court avec Koweit ou Bassorah pour terminus. Il est surtout infiniment plus sûr, et les pertes dues aux torpillages seraient réduites à rien.

Il devient ainsi possible d'admettre le Japon capable d'assurer par ses propres moyens la tâche envisagée : le transport et le ravitaillement d'une armée japonaise en Syrie et d'une autre en Mésopotamie. (L'évacuation des armées anglaises restant, bien entendu, à la charge des flottes britanniques.)

Les avantages de cette relève ne peuvent échapper à personne. Voici d'abord et du même coup réglée, la question de l'intervention et de l'unité de commandement.

L'action nipponne une et indépendante, pourrait en Turquie d'Asie s'exercer avec le maximum de rendement. Damas et Mossoul sont certes des objectifs dignes des vainqueurs de Moukden.

Ainsi de nouveaux gages seraient acquis pour la paix future. Car il ne faut pas se le dissimuler, toutes les colonies allemandes étant tombées, il n'est plus guère possible de changer la « carte de guerre » qu'au détriment de la Turquie.

Le bloc austro-allemand est hors d'atteinte et capitulera avant d'être entamé.

Une autre considération n'est pas non plus sans valeur : Libérées, les armées anglaises du Tigre et du Jourdain sont disponibles pour de nouvelles tâches, et leur emploi semble tout indiqué en Italie et en Macédoine, théâtres d'opérations les plus voisins.

Enfin l'avantage essentiel d'une action nipponne en Asie-Mineure, c'est qu'elle peut s'exercer dans des délais prochains, soit que les contingents japonais y relèvent les armées anglaises, soit, qu'ils les y doublent (ce qui serait un pis aller).

Ainsi l'intervention japonaise, difficile sinon impossible, sur tous les autres fronts, apparaît en Turquie d'Asie, possible et fructueuse. Décidée rapidement et activement poussée elle peut encore être un atout important de la partie décisive qui se jouera bientôt, et qui assurera définitivement le triomphe du Droit sur la Force.

12 décembre 1917.

CAP. FER. NIC.